



3 et 4

Dans le domaine de la voirie, il est prévu l'aménagement de la rue William Brouillard.

Ces travaux consistent à réaliser des bordures, caniveaux, trottoirs en enrobés, renforcement de la chaussée et création de parkings devant les propriétés bâties.

Une réunion de concertation et de présentation a eu lieu le 22 mai avec la participation des riverains.

Les travaux seront exécutés courant juillet/août



5 et 6

Autre projet de voirie qui accompagne un nouveau lotissement situé en bordure de la rue des Epinottes, entre le cimetière et Jardiland.

En accord avec la Municipalité, la Société "Les Demeures du Tertre" réalise un lotissement, approuvé par un permis de lotir. Il comporte 16 lots de 600 à 800 m² desservis par une voirie interne et un espace vert de 700 m². L'exécution de ces travaux de voirie et réseau a débuté courant avril.

Les premiers pavillons sortiront de terre fin du 2^{ème} semestre 2004.

Sur ce programme, la Commune est chargée d'aménager la rue des Epinottes, voie structurant de son tissu d'habitat. Ces travaux seront élaborés fin 2004, début 2005.

X



Dans un autre domaine, la zone médico-sociale se développe.

En effet, depuis quelques semaines, 2 bâtiments sortent de terre pour recevoir les Ambulances COSSARD. Prochainement les établissements "Aube Médical", spécialiste dans la vente de matériel médical, viendront s'implanter à côté.

Souhaitons à ces deux Sociétés la réussite et la prospérité dans notre tissu économique. Egalement des études en cours concernant différents projets :

- L'aménagement du cœur de Saint Parres, devant l'hôtel de ville et la nouvelle salle socio-culturelle en construction, permettant d'organiser l'espace en tenant compte de la circulation, des aménagements paysagés et des parkings nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble.

Tous ces travaux démontrent le gros effort financier de notre Collectivité et de nos partenaires (ETAT, CAT, REGION, DEPARTEMENT), nous permettant d'avancer raisonnablement, et de vous apporter un bien vivre dans notre cité.

